



Rapport annuel 2023

SOMMAIRE

4 **L'ACLAAM**
NOTRE IDENTITÉ
NOTRE ORGANISATION
LE RÉSEAU ACLAAM
LES PERSONNES ACCUEILLIES

9 **NOS PROGRAMMES**
HÉBERGER ET INTÉGRER
PROTECTION ET RÉGULARISATION
LA SANTÉ MENTALE POUR TOUS
ACCUEIL URGENCE UKRAINE

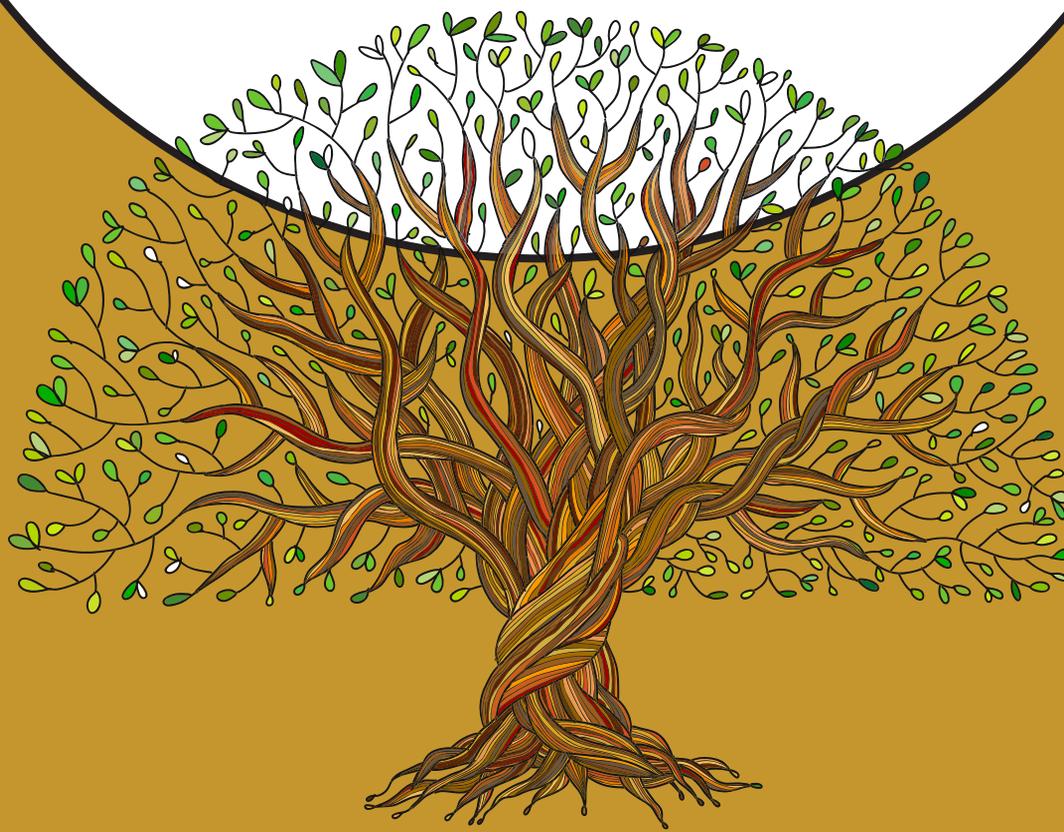
16 **SOUTENIR LES BÉNÉVOLES**

18 **ALLER PLUS LOIN, ENSEMBLE !**

20 **BILAN FINANCIER**

21 **PERSPECTIVES**

22 **PARTENAIRES**



“ Les grands accomplissements sont réussis non par force mais par persévérance. ”
(Samuel Johnson)

Placer la persévérance en exergue de ce que nous avons vécu en 2023 me semble très proche du quotidien de l'Aclaam ! Observateur attentif de son époque, l'écrivain anglais Samuel Johnson avait déjà souligné au XVIIIe siècle le primat de la force. Entre la dictature de l'immédiateté et l'impatience de changer les choses, la tentation du passage « en force » demeure aujourd'hui tout aussi présente, tout particulièrement sur la question migratoire.

Dès sa création, notre association a choisi au contraire de s'inscrire dans le temps long et exigeant d'un accompagnement patient qui vise l'autonomie de chaque personne, entraînant les associations du réseau dans cette même éthique d'une prise en compte de toutes les dimensions de la personne humaine.

Le bilan que vous ouvrez illustre notre détermination à persévérer sur ces objectifs durant ces douze derniers mois ! Cela nous a conduit à une triple attention :

La recherche des solutions nouvelles aux questions au long cours comme notamment le souci lancinant du logement et de la régularisation administrative. Le projet de tiny houses comme l'expérience d'une maison partagée se veulent des possibilités complémentaires de nos premiers efforts sur l'intermédiation locative. Avec d'autres partenaires, le travail sur la régularisation par le travail nous permet de trouver des pistes supplémentaires d'accès à une vie décente.

La préoccupation de prendre soin s'est traduite à la fois par la poursuite de l'expérience des sessions collectives d'aide post traumatique (EMDR) et par la relecture d'expériences avec des membres d'association en questionnement

sur les choix à faire dans l'avenir. Se ménager dans une marche au long cours est un signe de respect de soi-même et des autres ! C'est aussi le souci que nous portons à nos amis migrants si souvent confrontés à des attentes interminables qui minent la joie de vivre...

Le souhait d'une posture de collaboration exigeante mais constructive avec les pouvoirs publics et l'ensemble de nos partenaires. Notre participation à des tables rondes lors de la Biennale de l'Hospitalité organisée par la Métropole de Lyon, les villes de Lyon et de Villeurbanne ou avec SOS Méditerranée en a témoigné. La collaboration avec d'autres mouvements lors de la dernière rencontre des Semaines Sociales de France rappelle que la question migratoire ne peut se traiter qu'en lien avec la problématique environnementale.

Ces lignes doivent aussi souligner l'engagement continu de nombre d'hommes et de femmes qui, avec leurs talents spécifiques et dans une grande discrétion, donnent de l'espoir là où il pourrait s'éteindre.

Ce sont les mêmes qui témoignent ainsi que l'amour du prochain fait vivre l'espérance au quotidien dans une réciprocité d'échanges et de partage avec nos amis migrants.

Jean-Pierre Berthet
Président de l'Aclaam



Pourquoi l'Aclaam ?

“Nous sommes convaincus que chaque personne exilée mérite un accueil chaleureux, digne et personnalisé quels que soient son origine, sa religion, son sexe ou son âge”.

C'est cette conviction qui guide toutes nos actions depuis la création de l'Association Catholique pour L'Accueil et l'Accompagnement des Migrants en 2015 à l'initiative du Diocèse de Lyon. Un des moyens d'organiser cet accueil est le soutien aux associations et paroisses qui ouvrent leur porte aux personnes migrantes.

Ces associations peuvent devenir gratuitement membre de notre réseau par la signature d'une charte.

Nous proposons des services, des aides matérielles et financières, des mises en lien, des formations et des conseils à ce réseau qui compte aujourd'hui plus de 50 associations membres. Nous animons ce réseau et portons nos convictions communes au sein de l'Église et auprès de différents partenaires et instances.

Nos domaines principaux d'action :

- **L'hébergement,**
- **Le juridique,**
- **La santé mentale**
- **Le plaidoyer**

Nos valeurs

Ces valeurs sont celles sur lesquelles nous nous appuyons pour prendre nos décisions stratégiques. Elles participent à créer notre culture commune, celle de nos adhérents, de nos associations membres, de nos salariés, de nos partenaires ainsi que des personnes exilées bénéficiaires de nos actions.

- Ainsi l'Aclaam, au titre de **la dignité** de chaque être à considérer comme unique et singulier, prend-elle en compte la personne migrante dans sa globalité, dans toutes ses dimensions familiales, sociales, économiques, spirituelles, physiques psychologiques, affectives.

- **L'hospitalité est inconditionnelle**, loin des cases administratives et des politiques de quotas, nous faisons le choix d'être ouverts à tous et à toutes, sans distinction de genre, origines ou statut administratif.

- C'est dans **la confiance** que nous vivons avec les associations membres, les bénévoles et les

personnes accompagnées. Nous envisageons la personne comme responsable et actrice de son projet de vie, nous faisons la promotion de ce qui renforce l'autonomie des personnes.

- **Innovation et expérimentation** ouvrent de nouveaux champs d'action : en effet de nouveaux problèmes demandent des solutions novatrices. Pour innover nous ne devons pas avoir peur d'essayer... mais aussi de nous tromper !

- **Démarche participative** : bénévoles membres du réseau, personnes exilées accueillies, partenaires... c'est ensemble que nous avancerons.

- **Le professionnalisme** permet de se former, d'accepter conseils et accompagnement ; de travailler avec dynamisme, exigence, engagement et conscience professionnelle ; d'assurer une veille professionnelle et d'être réactif.



Un projet associatif conforté pour l'Aclaam. Une progression à gérer !

Il y a 9 ans, après l'engagement de beaucoup, dont des chrétiens et des organisations chrétiennes, le diocèse, à l'appel du pape François, s'organisait pour aider les paroisses à accueillir des familles de migrants. Dès 2016, c'est une quinzaine de paroisses qui s'étaient mobilisées pour assurer cet accueil. Aujourd'hui ce sont une cinquantaine d'associations paroissiales et locales qui accueillent près de 1000 personnes migrantes. Il est donc apparu à l'Aclaam, en lien avec le diocèse qui lui donne mission, de regarder les chances et les difficultés que cette progression faisait apparaître, d'où la mise en place d'un comité de pilotage pour cet examen et les propositions à faire pour conforter cette mission.

Le travail du Copil est en cours, avec les missions suivantes :

- Redire les fondamentaux de l'action de l'Aclaam inspirée par la pensée sociale chrétienne Construire une vision et reformuler les missions
- Repenser notre organisation interne à l'Aclaam et nos relations avec les associations... un travail en cours, qui sera finalisé en 2024.



Luc Champagne,
administrateur et
Président du COPIL



L'Aclaam en 2023

79 adhérents

14 administrateurs et administratrices
qui siègent au sein du conseil d'administration

(12 personnes physiques et 2 personnes morales :
le diocèse de Lyon et le Secours catholique).

4 membres du bureau

(Jean-Pierre Berthet, Président,
Sylvie Klein, Vice-Présidente,
Jean-Michel Ghinsberg, Secrétaire,
Etienne Béchaux, Trésorier).

13 correspondants

(le correspondant est un adhérent actif
de l'Aclaam qui est un interlocuteur
privilegié des associations membres,
localisées sur un territoire donné).

56 associations membres



**En 2023 : un réseau de + 800 bénévoles
+ 1000 personnes exilées accueillies !**

équipe salariée, stagiaire et bénévole



Clémentine Gagnant
Déléguée Générale



Damien Boilot
Responsable base de
données et statistiques



Lucie Carlot
Stagiaire juridique



Sol Fernandez Buman
Chargée de projets



Margaux Royer
Chargée de projets

Suite au départ de Sol courant novembre 2023, nous accueillons Margaux Royer sur le poste de chargée de projets. Bonne route à Sol, merci pour ces deux formidables années et bienvenue à Margaux !

L'Aclaam est au service d'un réseau d'associations membres :

56 associations
800 bénévoles
+1000 personnes accueillies

ZOOM sur les associations membres de l'Aclaam

Quatre associations ont demandé à devenir membre en 2023 :
Il s'agit de SECO, Grézieu Accueil Solidarité (Grézieu-la-Varenne), Solidaires En Beaujolais (Villefranche-sur-Saône) ainsi que Saint-Genis Pour Tous (Saint-Genis-les-Ollières).

DES ASSOCIATIONS DE PETITE TAILLE...

- 15 bénévoles en moyenne par association
- 14 000 euros de budget en moyenne
(avec une variation de 5000 à 70 000 euros)

...QUI FONT DE L'ACCUEIL AU SENS LARGE

- Accueil et accompagnement
- Hébergement et logement
- Permanences administratives et juridiques

ET QUI SONT LOCALISÉES SUR TOUT LE TERRITOIRE DU DIOCÈSE DE LYON

- 22% sur Lyon et Villeurbanne
- 42% sur la Métropole
- 36% sur le Rhône

ZOOM sur les bénévoles de ces associations

DES BÉNÉVOLES SOUVENT RETRAITÉS

- 75% des bénévoles ont plus de 60 ans
- Plus de la moitié sont des femmes.

DES BÉNÉVOLES QUI S'ENGAGENT SOUS DIVERSES FORMES

- Soutien financier à l'hébergement et au logement
- Scolarité des enfants et cours de FLE (Français Langue Etrangère)
- Aide à la vie quotidienne et aux déplacements
- Aide dans les démarches administratives
- Avec un nombre d'heures impressionnant : 1800 heures, soit l'équivalent d'un temps plein par association !

ZOOM sur les actions des associations

DES MODALITÉS DIVERSES D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT

Les associations du réseau :

- Louent des appartements où sont installées les familles, à l'instar d'ANIMA, de l'AMICR, de Solidaire en Beaujolais
- Achètent des appartements où sont installées les familles (à l'instar d'Habitat Saint-Roch)
- Utilisent le dispositif d'Intermédiation locative avec l'Aclaam et Alynea (à l'instar de l'APAAM, de Fraternité Saint-Irénée, de la SMAM, de MAARS, d'ABRAHAM...)
- Mobilisent de la vacance
- Installent des salles paroissiales pour héberger temporairement des familles et des personnes exilées (Les Toits de Notre-Dame, le Passage Monplaisir)
- Organisent des boucles chez l'habitant (Chaponost).

DES VISIONS VARIÉES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Certaines associations accompagnent et conseillent ponctuellement sur le volet administratif lors de permanences (Accueil en Beaujolais).

D'autres accompagnent jusqu'à une proposition d'hébergement, sur une période réduite (Saint-Nizier sur la période hivernale, les Toits de Notre-Dame sur une année scolaire).

Plusieurs associations accompagnent et hébergent jusqu'à une proposition d'hébergement de la part des organismes tutélaires (SAM, ANIMA).

D'autres encore accompagnent et hébergent jusqu'à l'obtention d'un logement social.

Les unes versent des aides financières, d'autres enfin orientent vers des partenaires du domaine social.

UNE COMPLÉMENTARITÉ CERTAINE, AVEC DES PONTS À CONSTRUIRE

Un impact impressionnant sur le territoire, + 2 000 000 euros injectés !!!



dépenses : 16 500€



temps de bénévolat : 1487 heures (presque un temps plein !)



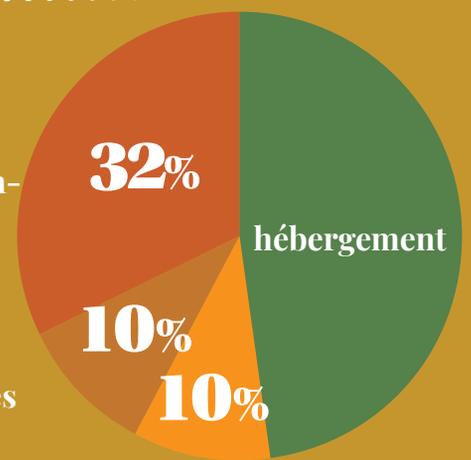
mises à disposition : 9 900€

soit un total de 42 900€

Coûts

alimentation, fournitures, temps d'accompagnement, frais de santé

démarches administratives (dont les frais d'avocat)



cf. chiffres de l'enquête réalisée auprès de 12 associations en 2022



Les personnes exilées accueillies par notre réseau viennent majoritairement de 3 continents

46% sont originaires d'Europe

27% du Moyen Orient

25% d'Afrique



Liubov et ses enfants sont originaires d'Ukraine et accueillis par l'association Solidarité Anglicane



Ata, Nour et leurs enfants sont originaires de Syrie et sont accueillis par FAMIG (Francheville)



Thierno est originaire de la Guinée et est accueilli par la Paroisse du Christ Roi (Bron)

Un accueil inconditionnel

40% des personnes accueillies étaient régularisées (dont une part importante de personnes bénéficiaires de la protection internationale)
40% étaient en cours de régularisation
10% étaient en demande d'asile
10% étaient des personnes déplacées d'Ukraine.

Un accueil de longue durée pour une intégration réussie

L'accueil et l'accompagnement des associations dure 3 ans et demi en moyenne, du fait :

- de la longueur des délais pour obtenir un titre de séjour
- de difficultés pour obtenir un logement (4 ans en moyenne d'attente dans le Rhône pour un logement social).



Spécificité de l'accueil par les associations de l'Aclaam : beaucoup de familles avec enfants

Plus de 400 enfants accueillis avec leurs familles, plus de 200 hébergés sont des mineurs ! 85% des foyers accueillis ont des enfants, ce qui est permis par l'hébergement en logement individuel.



La famille Al M., arrivée d'Irak et accueillie par ASR2R, Saint-Romain en Gal

En résumé en 2023 :

+ **800** bénévoles

+ **1000** personnes exilées accueillies

dont **500** personnes hébergées

Un chez-soi en exil

Avec le soutien de la Préfecture du Rhône, en partenariat avec Alynea, l'Ouvre-Porte et l'Entreprise des Possibles.

L'objectif du programme est de soutenir les membres du réseau dans leur projet d'accueil de personnes exilées, qu'il s'agisse de logement ou de mise à l'abri, et d'accompagner les familles dans leur chemin d'intégration.

« Il nous faut agir dans un contexte de crise du logement et avec un allongement de la durée d'accompagnement par nos associations. Face à ces difficultés : des services, des actions, des expérimentations ! »

Sylvie Klein, Vice-Présidente de l'AcLaam et membre de la commission hébergement



L'INTERMÉDIATION LOCATIVE ET L'ACCOMPAGNEMENT PAR DES TRAVAILLEURS SOCIAUX :

10 ménages sont logés dans des appartements en intermédiation locative et 12 familles ont bénéficié d'un accompagnement social avec Alynea. Cela représente plus de 40 personnes. Et les résultats sont là : 4 familles ont obtenu un logement social en 2023 ! Le public est principalement constitué de primo-arrivants, et reçoit un soutien conséquent de la Préfecture du Rhône au titre de l'intégration. En effet, l'accompagnement des travailleurs sociaux, combiné à l'accompagnement fraternel des équipes de bénévoles permettent non seulement de favoriser l'accès au cours de FLE, au logement et à l'emploi, mais permettent également aux familles accompagnées de se sentir véritablement "chez elles".



« Nous accompagnons une famille réfugiée syrienne de cinq personnes. Grâce à l'intermédiation locative, la famille a pu quitter le studio qu'elle occupait dans des conditions difficiles. Le suivi social et administratif d'Alynea a été très bénéfique, la famille a bien évolué et vient d'obtenir un logement social ! »

Sylvie Leveillard, Présidente de MAARS (Rillieux La Pape)

LES ASSURANCES

Plus de 100 familles assurées en responsabilité civile et 64 logements assurés en responsabilité locative.

LES AIDES FINANCIÈRES

Ce sont plus de 70 000 euros d'aides financières réalisées par l'AcLaam en 2023 au titre de l'aide au logement ! Ce chiffre comprend notamment des aides pour la réalisation de travaux, des paiements de caution, de loyers, de prise en charge de frais d'intermédiation locative...



Naïma et Haki, logées avec leurs filles dans un appartement de l'association ASE (aide solidarité étranger, Villeurbanne) rénové avec le soutien du diocèse et de l'Aclaam.

UNE COMMISSION HÉBERGEMENT

(Jean-Paul Vuiart, Sylvie Klein, Guillemette Tracol et Annick Rodier)

L'objectif de cette commission est double : répondre aux besoins des associations membres et mutualiser les pratiques.

LE PETIT DEJ "SPÉCIAL HÉBERGEMENT"

Une rencontre avec une vingtaine d'associations autour d'un "petit déjeuner" de travail a montré :

1/ la grande diversité de solutions mises en place sur le terrain, parfois avec des partenaires (des locations ou prêts, achats, abandon de loyer, boucles, accueil chez soi, nuits suspendues, hôtel, caravane, colocation...)

2/ les besoins d'informations sur l'accès au logement social, les assurances, les impôts, l'intermédiation locative...

Cela s'est traduit par des ateliers comme celui sur le logement social proposé par l'ALPIL et par des communications de process auprès de nos associations.

LA MAISON PARTAGÉE DE L'ACLAAM

Ouverte grâce à l'Entreprise des Possibles et en partenariat avec l'Ouvre-Porte cela a permis de mettre à l'abri deux mamans, leurs filles et un jeune homme, tous accompagnés par les associations du réseau de l'Aclaam (Vaulx-en-Velin Saint -Thomas, Espoir et Abraham) et en partenariat avec l'Ouvre-Porte.

Témoignage

« La Maison Partagée de Craponne, un vrai soulagement, une pause salubre, une halte verte loin du béton urbain pour Suzanna et Junny ! Elles ont exprimé leur joie dès leur arrivée le 22 décembre et depuis elles n'ont pas cessé de dire merci. Pour nous aussi, membres de l'association Vaulx Solidarité Saint Thomas qui les accompagnons, c'est une expérience enrichissante qui nous a permis de mieux faire connaissance avec Sylvie de l'Aclaam, chargée de coordonner les accueils dans cette maison et de faire le lien avec les autres associations partenaires, avec lesquelles une heureuse collaboration a pu se développer »
Marie-Yvonne



UN PARTENARIAT AVEC 'LES BUREAUX DU CŒUR'

a été mis en place pour des hébergements la nuit et le week-end pour des personnes seules et au moins sous-récupérées. Oumar en a bénéficié et a désormais son studio !



LE PROJET 'TINY HOUSE'

Des petites maisons mobiles d'environ 20 m² ont été mises à disposition de l'Aclaam dans le cadre d'un projet mené avec Notre-Dame des Sans-abris et la Métropole. Celles-ci seront à installer sur des terrains privés, communaux ou paroissiaux. Nous poursuivrons l'objectif de ces implantations en 2024, malgré les freins rencontrés. Ces installations permettront de mettre à l'abri une mère avec son enfant ou encore un couple, dans de bonnes conditions pour faciliter leur accompagnement par nos associations.



Les membres du bureau et de la Commission Hébergement de l'Aclaam et Régis Bretonnès, chargé de projet au sein de Notre-Dame des Sans Abri, en visite sur le site d'implantation de tiny houses de la Saulaie (Oullins).

PROJET ACCUEIL URGENCE MNA

6000 euros d'aide exceptionnelle ont été accordés à la paroisse du Saint-Sacrement à Lyon 3^e au titre de l'accueil de près de 40 mineurs non accompagnés installés dans l'église du Saint-Sacrement.

« Ces différents chantiers de notre commission exigent humilité, ténacité, créativité et travail sur la durée avec de nouveaux partenaires, nous serions heureux de l'élargir à de nouveaux membres ! »

Jean-Paul Vuiart, Président de la Commission Hébergement de l'Aclaam et membre de Habitat Saint-Roch



“Protection et régularisation”

Ce programme vise à régulariser le plus grand nombre de personnes, que ce soit par la demande d’asile ou toutes autres voies de régularisation. L’Aclaam intervient en lien avec les associations membres, des partenaires et des avocats. En 2023, les activités liées au juridique ont augmenté de manière conséquente.



Sol aux côtés de Gentjana, accompagnée par une association de Villeurbanne, en discussion sur le renouvellement de son titre de séjour.

RÉGULARISATION PAR LE TRAVAIL

L’Aclaam participe à la régularisation par le travail dans les métiers en tension de personnes exilées. Ce sont ainsi 5 personnes qui ont été régularisées en 2023 à ce titre.

SUIVI DES DEMANDES D’ASILE

Sol Fernandez Buman, chargée de projets de l’Aclaam a suivi 5 dossiers de demande d’asile 2023, deux personnes ont obtenu le statut de réfugiés, une personne a été déboutée, deux autres personnes sont en attente de la réponse de la CNDA.

Neuf dossiers de régularisation particulièrement complexes ont été suivis avec l’aide d’une avocate. De nombreux conseils ponctuels ont été dispensés aux bénévoles de notre réseau. Des aides financières aux associations ont été versées afin de participer au paiement des frais d’avocat.

Témoignages

« Durant l’hiver 2023, notre paroisse (Saint-Nizier) a accueilli 3 jeunes migrants en demande d’asile. Nous avons alors contacté le service juridique de l’Aclaam, dont les services sont bien connus au sein de la paroisse. Le service légal a pris le temps de s’entretenir avec chacun et de dresser un plan d’actions. Nous avons pu nous rapprocher d’un avocat qui a su préparer certains d’entre eux à leurs entretiens. Une relecture de leur dossier a été menée ainsi que la proposition pour certains d’entre eux de suivre des sessions d’accompagnement psychologique. Le professionnalisme de l’Aclaam, la disponibilité de ses salariées, leur sens de l’écoute et leur capacité à tisser des relations avec les personnes migrantes ainsi que les coordinateurs de la mission sont les qualités de cette équipe. Forts de cette expérience, nous avons repris contact avec eux pour la mission de l’hiver 2024 ».

Olivier Rebeix, paroisse de Saint-Nizier



Témoignages

« Lorsque ma demande d'asile a été refusée, je ne savais plus quoi faire. Les bénévoles de l'association MAARS qui m'accompagnent m'ont expliqué qu'ils faisaient partie de l'Aclaam et qu'ils pouvaient demander conseil. J'ai rencontré l'équipe et ils m'ont aidé à monter mon dossier. Je leur ai raconté mes problèmes au pays, et ils m'ont mis en lien avec les légistes du MEDA, ont fait des recherches géopolitiques qui m'ont aidé à prouver ce que j'ai vécu. Ils m'ont également mis en lien avec Maître Frery qui a plaidé devant la CNDA et j'ai été reconnu réfugié ! Cet appui a aussi été important au niveau du moral : cela m'a vraiment boosté. Je veux juste dire merci aux équipes de MAARS et de l'Aclaam et à tous les donateurs, de nous croire et d'être à nos côtés. Mon projet aujourd'hui : passer ma VAE d'infirmier et continuer d'aider les plus vulnérables. Cet été j'ai passé deux semaines à accompagner des personnes en situation de handicap et je veux continuer cet engagement ! ».

Jules A. accompagné par l'association MAARS (Rillieux-la-Pape)



Jules en accompagnement de 2 personnes en situation de handicap.



« C'est toujours un plaisir de collaborer avec les salariés de l'Aclaam car les dossiers sont très bien préparés, ce qui nous permet de cibler des réponses adéquates et d'aider les bénévoles qui accueillent les familles en cours de procédure. La collaboration avec l'Aclaam est particulièrement enrichissante, et c'est avec grand plaisir que je continuerai à suivre des dossiers ».

Maître Marie-Noëlle Frery



“Santé mentale pour tous”

Les personnes exilées en souffrance psychique se retrouvent souvent sans solution : le programme Santé mentale pour tous vise à diffuser des éléments de compréhension chez les bénévoles, de recruter et de former des accompagnateurs ainsi que de proposer un accès à la thérapie EMDR.

L’EMDR est une thérapie très efficace pour lutter contre le stress post-traumatique. Depuis 2018, avec l’aide du Docteur Contamin, nous organisons des sessions d’EMDR de manière gratuite et inconditionnelle. Les participants viennent accompagnés par un bénévole, qui les soutient lors des moments les plus douloureux où les souvenirs traumatisants sont réactivés.

En 2023, des sessions ont eu lieu en partenariat avec l’équipe du Centre régional du psycho-traumatisme de l’hôpital Edouard Herriot dans les locaux du diocèse. Les participants sont issus d’horizons divers : accompagnés par le réseau de l’Aclaam, le mouvement du Nid, JRS ou encore le Secours Catholique.

RECRUTEMENT ET FORMATION DES BÉNÉVOLES ACCOMPAGNATEURS EMDR

12 bénévoles ont été recrutés et formés en 2023. Ils ont accompagné des personnes exilées et seront prêts à accompagner de nouveaux participants pour les séances à venir.

Les 10 participants sont unanimes, les séances ont amélioré leur humeur, leur sommeil ainsi que leur qualité de vie.

Pour Love* et Marvellous*, originaires du Nigéria et qui ont fui un réseau de prostitution, les résultats sont frappants. Pourtant, confie Marvellous « *pendant la première séance je n’étais pas convaincue. C’est en refaisant les exercices à la maison que j’ai senti que cela m’aidait. Je vais continuer car je me sens beaucoup mieux* ».



Leur référente, Gladys Mahoue, coordinatrice au Mouvement du Nid, ajoute « *elles sont très fragiles et viennent de pays où aller chez le psychologue est très stigmatisant. Le faire au diocèse est donc une bonne solution pour ce public, car le lieu est plus rassurant que l’hôpital.* »

Les participants, originaires de pays très différents, ont remercié chaleureusement les professionnels et les bénévoles accompagnants. Parmi ces derniers, Véronique Vadot, qui se sent elle-même très reconnaissante.

« *Merci de votre confiance, et de nous avoir permis de vivre une expérience aussi forte* ».

Pour 2024, nous avons la volonté de développer l’offre de soins en santé mentale et lutte contre le stress post-traumatique, car les besoins restent immenses pour les personnes exilées ! (*prénoms d’emprunt)



Témoignage



« *J’ai connu l’EMDR grâce à Olivier, de la paroisse Saint-Nizier. J’ai eu un premier rendez-vous et on m’a présenté Véronique qui m’a accompagné lors des séances. Nous nous sommes très bien entendus. Elle m’a prodigué des conseils, m’a rassuré... Les séances d’EMDR en groupe m’ont beaucoup aidé. J’ai réalisé que je ne suis pas seul, que je peux m’en sortir. J’ai vu que d’autres personnes traversent ça, j’ai retrouvé l’espoir. Ces séances m’ont aussi aidé à “digérer mon passé”. J’ai retrouvé le sourire, je profite de Montpellier, où j’habite désormais, et je poursuis mes projets* ».

Willy

“Accueil Urgence Ukraine”

Avec le soutien de la Préfecture du Rhône et de la métropole de Lyon

Plus de 90 personnes déplacées d’Ukraine ont été accueillies dans notre réseau. Les personnes déplacées d’Ukraine avant un statut spécifique, nous avons mis en place un programme dédié.

INFORMATIONS, MISE EN LIEN ET ORIENTATION

« L’Aclaam nous a soutenus et conseillés. Nous avons été mis en lien avec Weavers, ce qui a permis à Olena H. et Olena N. que nous accompagnons, d’obtenir un emploi chez Minodier, un sous-traitant d’Hermès à Rillieux. Elles sont ravies ! »

Catherine Claudel,
les Amis de l’Église évangélique libre



AIDES FINANCIÈRES

Paiement de loyers, de cautions, versement d’aides financières pour faire face à des dépenses exceptionnelles... Les transferts financiers à destination des associations ont été importants. Trois familles ukrainiennes sont également entrées dans le dispositif d’intermédiation locative.

Ainsi, Tétiana a pu emménager dans un bel appartement de Villeurbanne, et quitter le studio très cher qu’elle occupait auparavant avec ses deux fils. Avec le soutien des bénévoles de l’APAAM (Lyon 5^e), des travailleurs sociaux d’Alynea ainsi que de l’Aclaam, celle-ci progresse vers l’autonomie.

Témoignages

« Son fils a enfin sa notification MDPH et Tétiana est très contente d’être dans cet appartement, elle me remercie régulièrement. »

Marie-Josée Moirous, APAAM

« La guerre en Ukraine a un visage de femmes qui ont fui la guerre pour protéger leurs enfants ou celles qui sont restées en Ukraine pour défendre leur territoire. L’Aclaam a aidé plusieurs femmes avec des enfants à venir en France depuis la frontière roumaine et à trouver des familles d’accueil. Merci de votre soutien »

Darina Sainluc, Association Lyon-Ukraine

TEMPS DE RENCONTRES

« Lors de l’arrivée des Ukrainiens, notre association Devoir s’est tout de suite engagée dans l’hébergement. Il était naturel que nous nous tournions vers l’Aclaam, pour nous mettre en relation avec les familles migrantes. Ils connaissent les intervenants de la solidarité et apportent des réponses à nos questions. Nous avons pu accueillir une vingtaine de personnes. Ils sont attentifs à ce que nous faisons par un contact régulier, ils nous ont aidés financièrement. Pour nous l’Aclaam c’est un soutien appréciable mais aussi amical. »

Michel Favre, bénévole de l’association Devoir, en Val d’Ozon

COMPRENDRE ET SE FORMER

Sol Fernandez Buman, chargée du projet Accueil Urgence Ukraine a assisté à une formation organisée par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l’homme de l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe sur les risques de trafic des êtres humains dans le contexte du conflit ukrainien. En effet, de nombreuses femmes et enfants ont été kidnappés ou sous l’emprise de réseaux d’exploitation. Notre équipe a pu recevoir des clefs de compréhension des facteurs de risques, et ainsi mieux former et informer les bénévoles sur ces risques.



Soutenir les bénévoles

**Avec le soutien du FDVA
(Fonds de développement de la Vie associative)**

Les bénévoles des différentes associations sont très investis dans l'accueil et l'accompagnement de personnes exilées.

Notre mission à l'Aclaam ? Les soutenir dans cet accueil, leur permettre d'être plus efficaces, mais également d'être en lien, de partager leurs expériences et leur offrir des moments conviviaux.

Ce soutien et ce renforcement de capacités passent par une série d'outils, de formations, de rencontres et d'événements dans divers domaines.

À terme, l'objectif visé est que tous ces bénévoles continuent à être des acteurs efficaces et reconnus de l'accueil de personnes exilées.



INFORMATION DES BÉNÉVOLES

Onze newsletters mensuelles envoyées en 2023 à plus de 600 contacts. Cette newsletter nous permet d'informer les bénévoles sur des thématiques liées à l'accompagnement des personnes exilées (santé mentale des exilés, hébergement, accès à la formation...), sur nos actualités, celles de notre réseau et de nos partenaires. Quant aux bénévoles impliqués dans l'accueil de personnes déplacées d'Ukraine, une newsletter trimestrielle spécifique a été pensée pour eux.



FORMATIONS RÉGULIÈRES

Les bénévoles sont en demande d'outils et de formations afin d'être plus efficaces dans leur accompagnement. Nous avons ainsi organisé une session de formation en ligne et en présentiel sur la régularisation par le travail en mars dernier avec 80 participants et un atelier sur le logement social en lien avec l'Alpil.

TEMPS D'ÉCOUTE ET DE RELECTURE

Quatre temps d'écoute et de relecture ont été organisés par l'équipe de l'Aclaam à destination des bénévoles de quatre associations en difficulté (conflit avec la famille accompagnée, essoufflement des bénévoles, nouveau projet associatif...)

ORGANISATION DE TEMPS CONVIVIAUX, DE PARTAGE D'INFORMATION ET DE MISE EN LIEN

Plus de 80 personnes ont participé aux deux petits-déjeuners organisés sur le thème des bonnes pratiques d'accompagnement et d'hébergement.



UN SÉMINAIRE SUR LA QUESTION DU RENOUVELLEMENT DES BÉNÉVOLES

Avec les interventions de Cécile Bazin, Directrice de Recherches et Solidarités, le Président des Restos du Cœur et Maïa Boureille, directrice générale de Yoon France, plus de 35 adhérents étaient présents.

Cela représente plus de 465 personnes mobilisées lors de ces différents événements !



Association Solidaires en Beaujolais, signature de la charte.

« Nous avons découvert l'Aclaam en 2022 lors de la grande rencontre « Accueillir les migrants : une chance pour nos villes et nos territoires », j'ai tout de suite compris ce que cela pouvait nous apporter en termes de soutien, d'énergie, de ressource et de réseau.

Nous avons beaucoup apprécié la qualité de cette journée et dès ce moment-là, nous avons décidé d'enclencher la démarche d'adhésion.

Nous avons des besoins en termes d'aide à la régularisation par l'emploi car nous logeons essentiellement des personnes en cours de régularisation. L'accompagnement de l'Aclaam correspond aux besoins de certains des adultes hébergés, et le relai avec Margaux s'est très bien passé ! Nous avons également des besoins en termes d'informations, et sommes soucieux de la « bonne posture » avec les familles accompagnées qui cumulent des handicaps et ont besoin de réel soutien... mais qu'il faut accompagner vers l'autonomie. Ceci dit, nous restons une petite association ! »

Marie-Catherine Pabois, Solidaires en Beaujolais.

Aller plus loin, ensemble !



Soirée théâtre aux côtés de SOS Méditerranée.

PLAIDOYER

Un travail de rapprochement et de dialogue avec la Préfecture du Rhône pour faciliter les régularisations par le travail et démontrer l'intérêt de ce dispositif a été initié sous l'égide de la Fédération d'Entraide Protestante et l'Armée du Salut.

L'organisation d'une soirée théâtre en partenariat avec le Théâtre du Point du Jour (Lyon 5^e) et SOS Méditerranée a permis à plus de 60 personnes d'être présentes pour cette soirée d'informations, de débats et de culture en présence de Sophie Beaux, directrice de SOS Méditerranée.

La participation à la table ronde sur "l'hospitalité, une affaire privée ?", organisée avec l'Observatoire pour l'Hébergement citoyen dans le cadre de la semaine de l'hospitalité a rassemblé plus de 40 participants. Ce type d'événement nous permet de mettre en exergue l'action des bénévoles, de la valoriser et d'interpeller les institutionnels sur leurs besoins.

Nous menons également un plaidoyer au sein de l'Église et plus largement au sein de



Les Églises lyonnaises rassemblées pour la Journée Mondiale du Migrant.



Anyan, paroissienne de l'Église anglicane à la cérémonie œcuménique.

notre société. L'organisation d'une cérémonie œcuménique dans le cadre de la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié en septembre 2023 nous a permis de mobiliser sur la question de l'accueil au sein des Églises lyonnaises, de prier et de réfléchir ensemble sur le droit de migrer ou de rester dans son pays.

En 2023, la publication de trois articles dans Église à Lyon, une interview pour BFM TV et une interview dans La Croix nous ont permis de passer notre message plus largement : les personnes exilées méritent un accueil digne et personnalisé, ils doivent, tout comme les bénévoles qui sont à leurs côtés, être écoutés !



Myriam Raffara, APESE, au micro de BFM TV Lyon, et la famille M., réfugiée du Soudan.

PROJET INNOVANT

Nous avons participé à la construction de l'Observatoire de l'hébergement citoyen, porté par le cabinet Synergie Migration et plusieurs structures partenaires. Nous avons également participé au rapport sur la mobilisation citoyenne et l'hébergement des personnes exilées réalisé par l'IFRI. Notre souhait ? Mobiliser les acteurs de l'hébergement citoyen, donner de la visibilité à notre travail et porter nos questions communes auprès des décideurs. C'est ensemble que nous ferons bouger les lignes de l'accueil !



2023, après les Ukrainiens, les mineurs isolés, nouvelle priorité... parmi tant d'autres

En 2023, l'action mise en place en faveur des Ukrainiens a perduré, à laquelle s'est ajoutée en décembre la mise à l'abri par le diocèse les 170 jeunes exilés isolés dont la minorité était contestée. Par ailleurs Aclaam a été plus sollicitée que les années précédentes pour des aides financières ponctuelles à des associations de son réseau. Ainsi les recettes (dons) comme les charges (réemplois) ont été fortement impactées par ces actions. La générosité des donateurs, comme en 2022 a été au rendez-vous.

Dépenses de l'Aclaam 2023 : 160 000 €, contre 150 000 € en 2022.

Ces dépenses se répartissent entre le soutien direct aux bénéficiaires, la vie du réseau et les frais de structure.

● Soutien direct aux bénéficiaires (familles ou personnes isolées – dont Ukrainiennes – accompagnées par les associations).

Il s'est agi d'actions relatives au logement (assurances, prise en charge de loyers ou de travaux de manière exceptionnelle pour des familles dans des situations délicates), du suivi social effectué par Alynea pour les familles qui sont hébergées en intermédiation locative, de frais d'avocat et de séances de thérapie EMDR. Les dépenses directes pour les associations sont de 75 000 €, 105 000 € si l'on inclut la part de temps de travail salarié affecté à ces actions, ce qui représente 66% du total des dépenses (pourcentage supérieur à celui de 2022).

Notons que les versements de dons à destination des Ukrainiens et Mineurs Isolés s'élève à 19 000 € ; 14 associations ont reçu une aide financière, pour un total de 30 000 €, dont les 14 000 € du Prix Rosa attribué à Aclaam.

La vie du réseau

Il s'agit là pour l'essentiel du temps passé par les salariées à répondre aux demandes quotidiennes des différentes associations, à l'organisation des conférences thématiques mensuelles en visioconférence et du séminaire de rentrée. Le réseau Aclaam comprenant désormais 56 associations, 34% du temps des salariées est consacré à ces actions. Nous avons également aidé financièrement des associations partenaires actives dans l'hébergement citoyen. Au total, ce poste représente 21% des charges.

Frais de fonctionnement

Ils correspondent essentiellement aux charges salariales, dont le montant 2023 est de 71 000 €. Désormais, les deux salariées travaillent à temps plein pour faire face à leurs multiples sollicitations. Une fois ventilés entre les trois postes, les frais de fonctionnement correspondent à 16% des charges totales.

Recettes 2023 : 170 000 €.

Notre plus grand soutien est la Fondation Saint Irénée qui a apporté 90 000 €.

L'Etat via la préfecture et la ville de Lyon sont intervenus à hauteur de 22 000 €, pour l'aide au suivi social, notre action en faveur des Ukrainiens et les programmes « santé mentale pour tous » et « renforcer la capacité du réseau », à comparer aux 10 000€ de subvention de 2022.

● Le montant total de dons de particuliers et d'associations s'est élevé à 19 000 € (16 000 € en 2022).

Le montant du mécénat (prix Rosa déjà cité) et dons fléchés Ukraine, d'un total de 27 000 € (identique à celui de 2022) a été reversé intégralement au cours de l'exercice.

La prise en charge – partielle – des associations bénéficiaires de prestations (assurance, suivi social...) s'est montée à 11 000 €.



Etienne Béchaux
Trésorier de l'Aclaam

L'imprévu n'est évidemment jamais absent d'un commentaire sur les objectifs pour l'année nouvelle !

Pour autant, 2024 sera bénéfique si nous arrivons à répondre à plusieurs exigences !

S'inscrire dans le temps de la persévérance,

c'est d'abord être attractif par un renouvellement des générations qui permettra à l'Aclaam de perdurer.

Des personnes plus jeunes, encore en activité professionnelle, apporteront des méthodes et des savoir-faire qui donneront une nouvelle valeur ajoutée à notre action vis-à-vis du réseau.

La réflexion engagée lors de notre dernier séminaire élargi doit s'amplifier.

Revisiter nos fondamentaux et notre fonctionnement.

Le lancement en octobre dernier d'un Projet Associatif devrait nous aider à ouvrir des perspectives sur les années qui viennent. Pour être féconde, la réflexion conduite par le Comité de Pilotage s'élargira aussi aux membres du réseau qui sont notre raison d'être.

Poursuivre notre participation à l'évolution des idées

notamment dans la sphère chrétienne en forgeant des analyses bien argumentées vis-à-vis de positions parfois assez tranchées. Pour respectables qu'elles soient, les préoccupations de nos frères et sœurs chrétiens sont forcément interpellées par le message évangélique d'accueil de l'étranger tel qu'il s'exprime notamment dans les écrits de la Doctrine Sociale.

Répondre au besoin de co-construction des projets,

la recherche de nouveaux financements comme la réponse à l'urgence telle que nous la vivons avec le diocèse pour l'hébergement des Mineurs Non Accompagnés resteront aussi notre quotidien.

Soutenir l'immense générosité des associations du réseau et des donateurs par le professionnalisme de nos salariées et de nos bénévoles comme par la qualité de nos actions, demeure une priorité évidente, à utiliser sans modération !

Jean-Pierre Berthet
Président de l'Aclaam

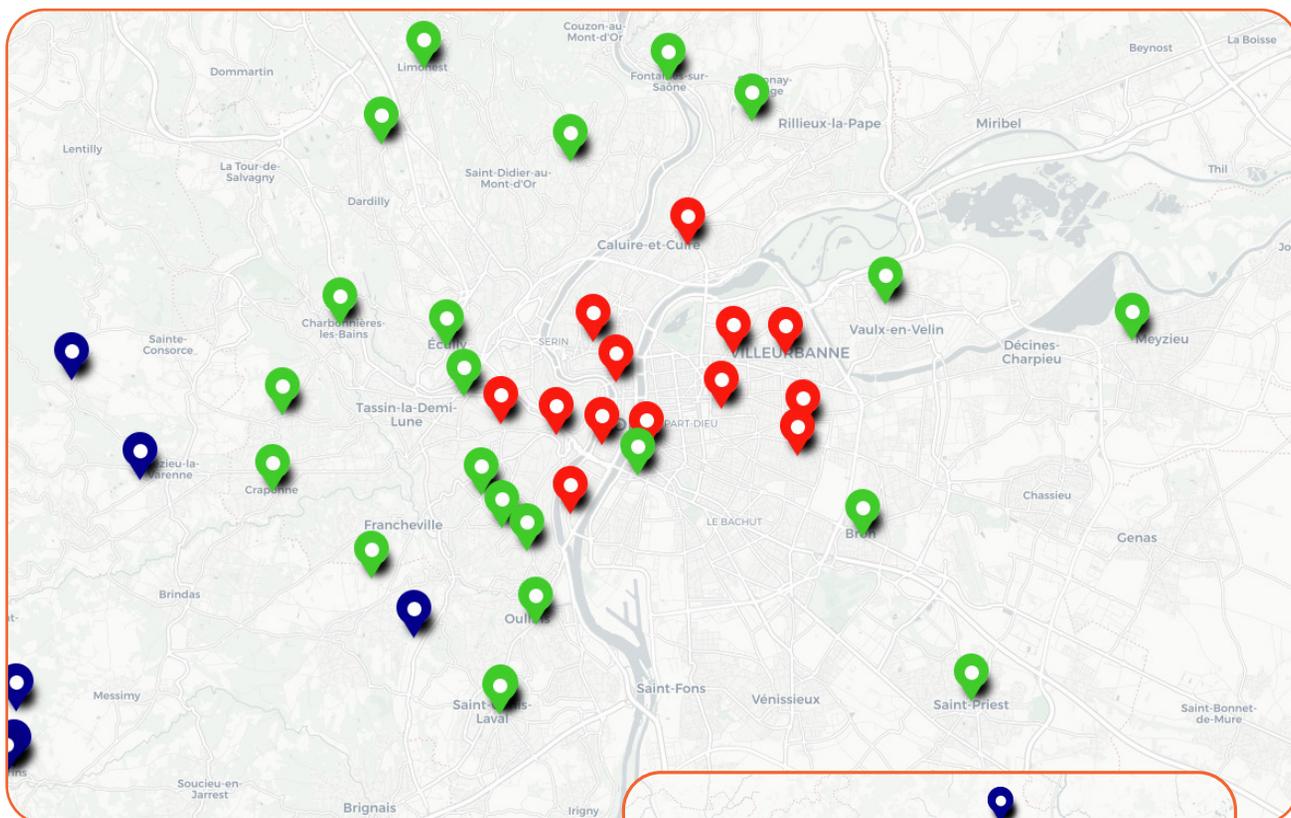


Le réseau de l'Aclaam

Lyon et Villeurbanne

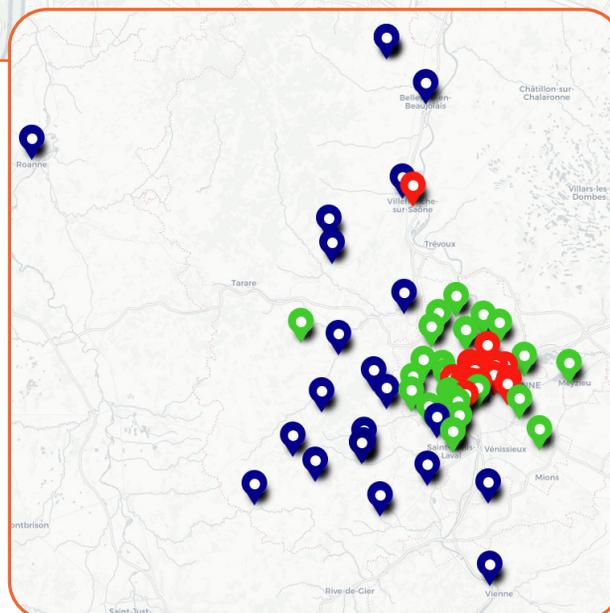
Accueil Solidarité Etranger (Villeurbanne)
AMICR (Lyon 4)
Fraternité Saint Irénée (Lyon 5)
APAAM (Lyon 5)
AMPAC (Lyon 7)
Association des Amis de l'Église Evangélique Libre de Lyon (Lyon 3)

Fraternité Lyon Centre (Lyon 2)
Lanterne Accueil (Lyon 1)
Le Passage Montplaisir (Lyon 8)
Notre-Dame des Berges (Lyon 2)
Sainte-Madeleine Accueil Migrants (Villeurbanne)



Rhône et arrondissement de Roanne

Accueil Migrants Chaponost (Chaponost)
Accueil réfugiés en Pierres Dorées (Val d'Oingt)
Accueil Saint-André (Belleville-en-Beaujolais)
Accueil et Soutien Migrants (Villefranche-sur-Saône)
ALARM (Saint-Priest)
ARTHUR (Thurins)
Association Solidarité Réfugiés des Deux Rives (Saint-Roman-en-Gal)
Brevenne Accueil (Saint-Bel)
COLAMIRE (Saint-Martin-en-Haut)
DEVOIR (Saint-Symphorien-d'Ozon)
Entreliens (Courzieu)
Festin d'Espérance (Vourles)
Foyer d'Accueil Civrieux (Civrieux)
Pollionnay Accueil Solidarité (Pollionnay)
Solidarité Accueil en Beaujolais (Villié-Morgon)



Solidaire en Beaujolais (Villefranche)
Toits Notre-Dame (Roanne)
Vaugneray Accueil Solidarité (Vaugneray)
Vivre en Pays Mornantais (Mornant)

Métropole de Lyon

ABRAHAM (Dardilly)
ACCOL (Rillieux-la-Pape)
AMISEL (Saint-Priest)
Aide Matérielle et Morale
(Sainte-Foy-lès-Lyon)
ANIMA (Saint-Genis-Laval)
APESE (Ecully)
ASSEDA (Oullins)
Association Paroissiale Meyzieu-Jons-Jonage
Pusignan (Meyzieu)
Association pour l'Insertion
et la Lutte contre les Précarités
(Charbonnières)
Collectif Accueil Provinces
(Sainte-Foy-lès-Lyon)
ESPER (Bron)
ESPOIR (Sainte-Foy-lès-Lyon)
FAMIG (Francheville)
Grézieu Accueil Solidarité
(Grézieu-la-Varenne)
Habitat Saint-Roch (Fontaines-sur-Saône)
Insertion 3 Clochers (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or)
La Passerelle du Val Ratier (Craponne)
Limonest Intégration Migrants (Limonest)
MAARS (Rillieux-la-Pape)
Poleymieux Accueil
(Poleymieux-au-Mont-d'Or)
Solidarité Accueil Migrants
(Saint-Genis-Laval)
Solidarité Anglicanes
(Sainte-Foy-lès-Lyon)
Vaulx-en-Velin Saint-Thomas
(Vaulx-en-Velin)



Merci !

**Cette année 2023 a été riche
en développement et en émotions.
Nos plus sincères remerciements
vont à tous nos donateurs,
à nos partenaires opérationnels
et financiers.**

Partenaires financiers

Fondation Saint-Irénée, Préfecture du Rhône, FDVA,
Métropole du Rhône, Ville de Lyon, Ville de Villeurbanne,
Académie des belles lettres et des arts,
l'Entreprise des possibles

Partenaires opérationnels

Diocèse de Lyon, Alynea, Armée du Salut, Cimade,
Collectif des sans papier 69, Entraide Pierre Valdo,
Fédération d'entraide protestante,
Foyer Notre-Dame des sans abri, J'accueille, Le Mas,
Terre d'ancrages, l'Ouvre-porte, Sant'Egidio,
le Mouvement du Nid, JRS, Riace.
Secours catholique, Singa Lyon, Synergies Migrations,
Hôpital Edouard Herriot, Maître Frery, Maître Pochard,
Maître Béchaux.

Une pensée particulière aux Églises lyonnaises :
Église Anglicane, Église évangélique libre,
Église orthodoxe, Église protestante unie, Église copte.

**Un grand merci aux bénévoles présents sur le chemin
de l'intégration, un grand merci aux personnes exilées
qui nous enrichissent de bien des façons.**

Tisser ensemble un réseau fraternel



Aclaam - association catholique pour l'accueil et l'accompagnement des migrants
6 avenue Adolphe Max - 69005 Lyon - 04 78 81 47 73 - refugies@lyon.catholique.fr



Conception et réalisation : Clémentine Gagnant et Corinne Lanneluc - Crédit photos Adobe stock et Aclaam.
Avec la collaboration de Etienne Béchaux, Annick Rodier, Pierre Des Rieux, Margaux Royer, Sylvie Klein. Juin 2024